

2020-2021

GUIDE DU LOGEMENT



université
de BORDEAUX



Bordeaux et sa métropole connaissent depuis quelques années une raréfaction des logements étudiants. Après les résultats du baccalauréat et au moment de la rentrée universitaire, vous serez nombreux à chercher un logement.

Alors pour mettre toutes les chances de votre côté, préparez-vous solidement et suivez le guide.

LA RECHERCHE DU LOGEMENT : ANTICIPEZ !

Le dossier

Rendez-vous aux visites avec votre dossier locatif déjà constitué afin de gagner du temps !

La liste des pièces qui vous seront demandées

la plupart du temps :

- › la photocopie de votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport et titre de séjour)
- › votre carte étudiante ou certificat de scolarité
- › un justificatif de domicile de moins de trois mois si vous étiez déjà locataire
- › votre RIB.

Les documents que devra fournir votre garant

(parents, famille) :

- › trois derniers bulletins de salaire et attestation d'employeur
 - › pièce d'identité
 - › dernier avis d'imposition
- Si votre garant est un organisme, une attestation d'éligibilité sera nécessaire.

Définissez votre budget pour le 1^{er} mois et le reste de l'année

Bien connaître à l'avance votre budget et les frais à couvrir chaque mois de l'année vous permettra de choisir un logement qui ne sera pas au-dessus de vos moyens.

- › Prévoyez de quoi payer un éventuel hébergement temporaire à votre arrivée et de quoi régler les autres frais obligatoires à l'installation dans le logement
- › Le 1^{er} mois vous devrez payer : le 1^{er} mois de loyer + la caution + les frais d'agence/de dossier + du mobilier le cas échéant.
- › Le reste de l'année : en plus des factures EDF/GAZ et Internet qui ne sont pas comprises dans les charges (généralement incluses dans votre loyer si vous êtes en résidence étudiante), n'oubliez pas de prendre en compte les autres frais qui ne sont pas relatifs au logement : les études, le transport, les courses, ainsi que vos loisirs, etc.
- › Si vous disposez d'un logement au 1^{er} janvier de

l'année, vous devrez payer une taxe d'habitation pour ce logement (en général courant novembre).

En cas d'absence de garant

→ La garantie VISALE

Pour les étudiants de moins de 30 ans.

Procédure en ligne sur

→ visale.fr

→ La garantie LOCA-PASS

Garantie de l'État qui permet aux étudiants en CDD d'au moins 3 mois ou en CDI et dépourvus de garants personnels, d'accéder à un logement social

→ actionlogement.fr/la-garantie-loca-pass

(toutes les agences n'acceptent pas ce dispositif)

→ D'autres dispositifs alternatifs de garanties privées existent.

Exemple : la garantie **GarantMe** est payante et acceptée par les résidences étudiantes privées.

→ garantme.fr

QUELQUES CONSEILS

- › **Ne versez jamais d'argent en espèces** et ne réglez ni loyer ni caution avant d'avoir signé le bail
- › **Ne passez pas par des « marchands de listes »** qui vous proposent une liste de logements en échange d'argent mais sans garantie de trouver un logement
- › **N'attendez pas la veille de votre rentrée** pour trouver un logement (au moment de la rentrée universitaire, les offres de logements se font plus rares et votre recherche deviendra un véritable parcours du combattant)
- › **Il est préférable de réserver un logement** et de payer un loyer pendant quelques semaines supplémentaires même si on ne l'occupe pas... Le moment idéal pour trouver un appartement se situe entre les résultats du bac et mi-août au plus tard



LES MODES D'HABITAT EXISTANTS

Le logement privé

- › Entre 500 et 650 euros pour un studio,
- › 300 à 400 euros pour une chambre

Il s'adresse à tous les étudiants. Le logement appartient à un particulier, la location se fait soit directement *via* le propriétaire, soit *via* une agence immobilière. Les logements peuvent être loués vides ou meublés.

Le logement en résidence universitaire du Crous

- › Des chambres, traditionnelles ou rénovées, et des studios.
 - › 149 € à 400 €/mois
- Il s'adresse prioritairement aux étudiants boursiers du gouvernement français (BGF), ainsi qu'aux étudiants internationaux inscrits en master ou en doctorat.

POUR TROUVER DES ANNONCES

- acheter-louer.fr
- appartager.com
- entrepaticuliers.com
- jeuneabordeaux.fr
- lacartedescolocs.fr
- leboncoin.fr
- locservice.fr
- logements.pourlesjeunes.com
- lokaviz.fr
- mapiaule.com
- pap.fr
- paruvendu.fr
- seloger.com
- sudouest-immo.com
- myroom-residence.com

Si vous souhaitez loger dans une résidence du Crous, il va falloir vous y prendre très tôt. Les demandes de logement sont à effectuer du 15 janvier au 15 mai, en complétant un dossier social étudiant.

Si vous n'avez pas déposé votre demande dans les délais, il est possible de vous inscrire sur liste d'attente.

→ www.messervices.etudiant.gouv.fr

Les étudiants internationaux doivent se rapprocher du service des relations internationales de leur établissement d'accueil.

La chambre chez l'habitant

Elle s'adresse à tous les étudiants. Vous avez une chambre dans le logement d'un particulier et partagez avec lui et sa famille la cuisine et la salle de bain. Certains partagent la pièce à vivre, d'autres non. De même que certains proposent les forfaits avec petit-déjeuner et le repas du soir et d'autres non. Le

POUR TROUVER DES ANNONCES (SUITE)

Pensez aussi aux groupes Facebook dédiés au logement :

- *Wanted Logement, colocation & Sous location sur Bordeaux*
- *Colocation, Location, Appart, Logement à Bordeaux | La Carte des Colocs*
- *Bordeaux Appartement, Chambre, Sous-location, Colocation, Maison à louer*
- *Location Appartement Bordeaux*
- *Bordeaux : colocation, location, logement étudiant, appart, bon plan !*

contrat de location doit détailler les prestations.

- **Dispositif Un Deux Toit** répertoriant les annonces de chambre chez l'habitant à prix abordable
- operationundeux toit.fr

- › Une plateforme réservée exclusivement aux étudiants de l'université de Bordeaux
- › Des milliers de logements de propriétaires privés, en résidences, d'agences immobilières sur les différentes implantations de l'université

→ u-bordeaux.studapart.com/fr

Créez votre compte pour accéder aux offres, vérifiées et mises à jour en temps réel

- › Trouver une location
- › Trouver votre/colocataire(s) et former des colocations
- › Trouver une sous-location
- › Trouver une chambre temporaire

Pour vous inscrire

- › Nouveaux étudiants : avec votre adresse e-mail personnelle + le code d'activation HOUSINGUBDX
- › Déjà étudiants à l'université de Bordeaux : avec vos identifiants (compte IDNUM)

A noter

- › Vous avez la possibilité de réserver un logement en ligne, mais également d'annuler sans frais 30 jours avant la date d'arrivée (à moins de 30 jours, en cas de force majeure, Studapart vous rembourse la totalité du montant réglé lors de la réservation)
- › Studapart peut se porter garant pour vous pendant toute la durée de votre location (la garantie proposée est payante).

Retrouvez le guide logement Studapart sur le site de l'université de Bordeaux, rubrique Logement.



Le logement intergénérationnel : vivre avec

une personne âgée

Des conditions de loyer souvent intéressantes pour les étudiants, mais vous devrez vous engager à partager du temps avec votre locuteur et assurer des services

Association

Ensemble2générations

→ ensemble2generations.fr

Association Vivre avec

→ logement-solidaire.org

Les résidences

→ Bailleurs sociaux

Les logements sociaux (dits aussi « HLM ») sont des logements gérés par des bailleurs sociaux. Un logement social peut être une chambre, un studio, un T2, etc.

Demande en ligne, temps de traitement très long

→ demande-logement-social.gouv.fr

Dispositif YELLOME : logements réservés aux étudiants

→ domofrance.fr

LOGEMENT TEMPORAIRE

Pour vous poser le temps de trouver un logement pérenne

› Crous → bedandcrous.com

› Auberge de jeunesse Barbey à Bordeaux
→ auberge-jeunesse-bordeaux.com

› Auberge Lokétik
→ auberge.loketik@soliha.fr

› Auberge de jeunesse de Blanquefort → otellia.fr

› Réservation de logement
→ airbnb.fr

→ Foyers de Jeunes Travailleurs

Accessible aux étudiants avec ou sans emploi mais disposant de ressources (bourses ou pension des parents).

Demande en ligne

→ hj33.org

→ Résidences étudiantes privées

› Dossier en ligne

› 400 et 700 €/mois

Campuséa, les Estudines, Studyo, Studéa, Odalys...

La colocation

Vivre en colocation, c'est faire le choix de partager un logement plus grand avec une ou plusieurs personne(s). C'est donc l'un des modes de logement les moins chers qui existent, mais qui ne convient pas forcément à tout le monde : il faut avoir envie de le partager tous les jours... Deux types de baux existent pour ce mode d'habitat :

- › le bail unique sur lequel figure tous les colocataires (mais attention à la clause de solidarité qui lie les locataires entre eux jusqu'à la fin du contrat !)

- › le bail individuel pour chaque locataire (le bailleur doit donner son accord pour l'accueil de nouveaux colocataires)

→ Les Kolocations A Projets Solidaires (KAPS)

Ce projet permet aux étudiants de trouver une colocation tout en s'engageant bénévolement dans des activités pour animer un quartier avec ses habitants. L'étudiant doit se rendre disponible plusieurs heures par semaine, de septembre à juin.

- rejoins.afev.org/kaps/bordeaux



AIDES FINANCIÈRES

Aide pour le logement (APL)

- › En tant qu'étudiant, vous pouvez bénéficier d'une aide pour le logement de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Le montant de l'aide varie en fonction du type de logement (meublé ou non) et du loyer.
- › L'APL est versée en début de mois pour le mois suivant et n'est due qu'à compter du mois suivant l'entrée dans les lieux.

Demandes à effectuer en ligne sur

→ caf.fr

Attention!

Une chambre de moins de 9 m² n'est pas considérée comme telle, et n'ouvre donc pas droit aux aides au logement

Avance LOCA-PASS

Si vous êtes salarié, vous pouvez aussi bénéficier de l'avance LOCA-PASS pour financer votre dépôt de garantie sous la forme d'un prêt sans intérêt (en foyer ou résidence sociale)

→ actionlogement.fr/l-avance-locapass

Avance 1^{er} loyer

La région Nouvelle-Aquitaine a créé une avance premier loyer pouvant aller jusqu'à 300 euros pour les jeunes de moins de 30 ans inscrits dans un parcours de formation dans la région

→ [avanceloyer.](http://avanceloyer.solihanouvelleaquitaine.fr)

solihanouvelleaquitaine.fr

L'ASSURANCE HABITATION

Elle est **obligatoire** afin de vous prémunir de différents risques. Elle doit être souscrite (auprès d'une mutuelle, d'une banque ou d'un assureur privé) dès que vous aurez trouvé le logement et avant votre rendez-vous pour la remise des clefs.

BONS PLANS

Équipez-vous !

L'association **Etu'Récup** vous propose du mobilier, de l'électroménager et de la vaisselle d'occasion à des tarifs très abordables.

L'asso anime aussi des ateliers de DIY et de réparation de vélo

Pour les trouver :

campus Pessac, proche de la station Doyen Brus du Tram B

→ eturecup.org

Aide juridique

→ L'association **Adil de la Gironde**

utile pour connaître les droits et devoirs des locataires et en cas de conflit avec un bailleur

→ adil33.org

→ **La clinique du droit**

service gratuit d'aide et d'accompagnement juridique de l'université de Bordeaux

→ cliniquedudroit.fr



BUDGET

MENSUEL



Logement

- › Chambre
en résidence universitaire149- 420 €
- › Studio privé en ville 500 €



Repas

- › Repas au restaurant universitaire
(2 repas/jour).....186 €
- › Petits-déjeuners 40 €



Transport

- › Tram/bus..... 19,20 €



Frais divers

- › Fournitures scolaires, livres, photocopies .100 €
- › Entretien, vêtements100 €
- › Assurance
complémentaire..... 215 - 300 € par an
- › Loisirs, sorties.....50 - 100 €



Dépenses complémentaires le 1^{er} mois

- › Frais d'aménagement logement
+ caution et frais d'agence
(2 mois de loyer environ)1500 €
- › Droit d'inscription (exonération
pour les boursiers)200 - 400 €
- › Assurance responsabilité civile..... 17 - 20 €



 @univbordeaux

 univbordeaux

 universitedebordeaux

+ D'INFORMATIONS

www.u-bordeaux.fr

université de Bordeaux
351 cours de la Libération
33405 Talence CEDEX